

Les Bordes sur Arize
ARIÈGE-PYRÉNÉES



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2024

Date de la convocation : 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le seize octobre, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.

Présents : CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique, MERIC Michel, LAFONT Patrick, CABÉ Alain, CHAUVET François, DENOY Steeve, GOUZY Sylvie, KOSMINSKY Serge, MIR Aurélie, POUILLET Marie-Ange, de SAINT BLANQUAT Gilles.

Procurations : PEREIRA-SANTERRE Jérôme à CAMPS Frédéric, VALERO Gilberte à COMMENGE Séverine

Absents :

Secrétaire de séance : CHAUVET François

2024-038- CREATION DE VOIES COMMUNALES

Monsieur la Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de créer trois nouvelles voies communales supplémentaires qui n'étaient pas nommées :

- Route de Portecluse
- Chemin du cimetière des Bourrets
- Chemin de Lapeyrère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE la proposition de Monsieur le Maire concernant la création de trois nouvelles voies communales supplémentaires.

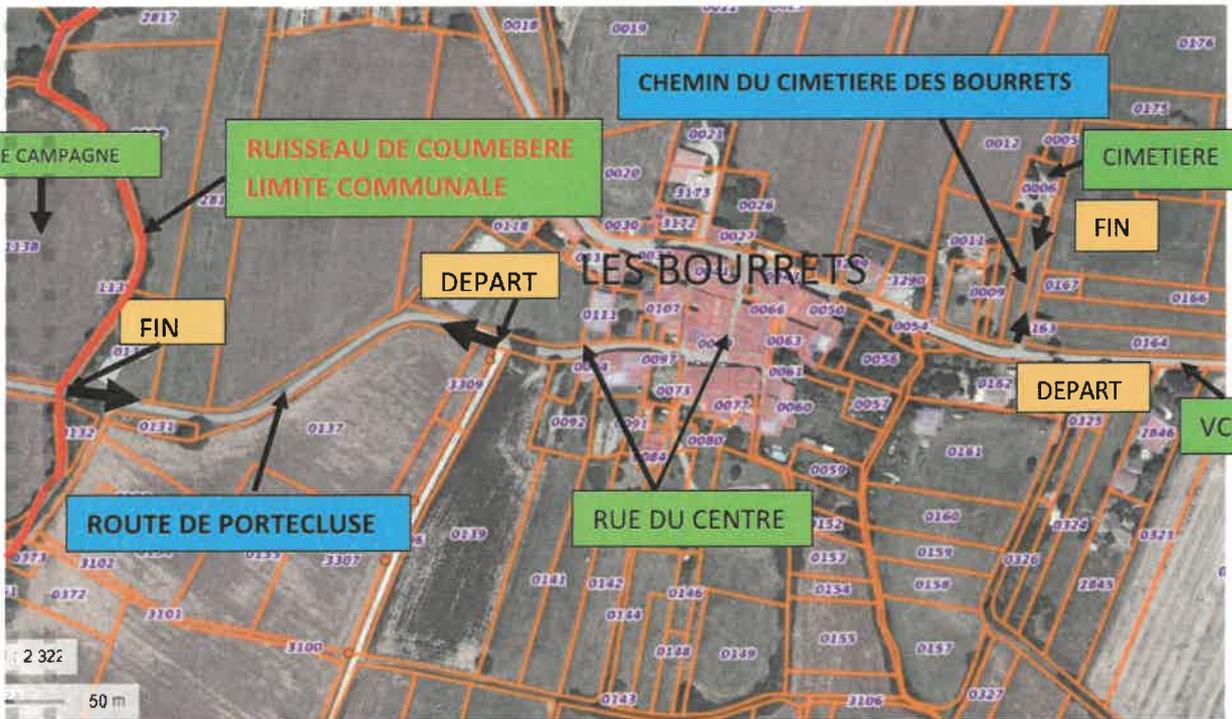
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,
François CHAUVET

Le Maire,
Frédéric CAMPS

CHEMIN DE LA PEYRERE



ROUTE DE PORTECLUSE ET-CHEMIN DU CIMETIERE DES BOURRETS